

Avis de constitution

SOCIETE « KANCLER AGROSHOP ET DISTRIBUTION » en abrégé « KAD »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 7è TRANCHE près de  
Caritas National lot 3564 ilot 290 section OW Parcelle  
223, Lot 3564, Ilot 290

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15 Août 2023, et enregistrés au CEPICI le 29 Sept 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KANCLER AGROSHOP ET  
DISTRIBUTION » en abrégé « KAD »

Objet : spécialisé dans la plantation de culture; vente et achat de divers produits; vente et achat de produits agricoles; vente et achat de voitures; location de voitures; transfert d'argent; e-commerce.

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 7è TRANCHE près de Caritas National lot 3564 ilot 290 section OW Parcelle 223, Lot 3564, Ilot 290

Dirigeant(s) M KANGAH KODJO JEANCLER (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-10941 du 03/10/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°70646/GTCA/RC/2023 du 03/10/2023

